

Inscription au Chœur classique du Pays de Gex pour la saison 2023-2024

(Un formulaire par famille)

Nom		Prénom	Né le		Chœur Classique (1)	
1			1	1	220,00 € (2)	
2			1	1	180,00€	
3			1	1	160,00 €	
4			1	1	160,00€	
 (1) La cotisation de base est réduite de 40€ dès le deuxième membre inscrit. (2) Pour soutenir le Chœur, vous pouvez contribuer par un montant supplémentaire (€50 par exemple), qui sera le bienvenu pour nos finances. Merci.beacoup. 						
DC	N					
Adresse			Ville		СР	
ন্ম fixe			① mot	① mobile		

Adresse	Ville	СР			
⟨¬¬¬¬¬¬¬¬¬¬¬¬¬¬¬¬¬¬¬¬¬¬¬¬¬¬¬¬¬¬¬¬¬¬¬¬	① mobile				
@ mail					
Voix: S,A,T,B (si connu)					

Informations Générales

Les répétitions ont lieu à l'École des Vertes Campagnes de Gex les vendredis de 20 à 22 heures.

L'adhésion est validée définitivement en début de saison après un maximum de trois répétitions d'essai. Le règlement intervient le jour de l'inscription, un paiement en 3 échéances pouvant être envisagé. L'inscription ne sera prise en considération qu'après le paiement de la cotisation. Toute année commencée est due (sans possibilité de remboursements après avoir commencé les cours).

Le règlement intérieur est disponible sur le site (rubrique Association) www.choeurclassiquepaysdegex.fr

Dans un souci de progression vocale et d'une amélioration constante du niveau artistique, le choriste s'engage à suivre les répétitions avec assiduité, à reprendre les exercices vocaux et à les travailler pendant la semaine, à participer à tous les concerts programmés par le Chœur.



Association Maîtrise du Pays de Gex

Tout membre inscrit (avec l'accord des parents pour les enfants mineurs) accepte d'être photographié, d'être filmé et d'être enregistré dans le cadre des activités du Chœur et autorise l'utilisation des photos et des enregistrements pour les besoins de celle-ci, notamment dans le cadre de son site internet ou pour les besoins d'une société de diffusion. Ne pas oublier de nous remettre une photo pour le trombinoscope.

Je m'engage à participer aux activités du Chœur classique du Pays de Gex et à régler le montant d	е
€ ou par virement bancaire ou par chèque à l'ordre de la <i>Maîtrise du Pays de Gex.</i>	
A	
Signature (du membre ou du parent responsable pour les enfants mineurs) :	
Coordonnées bancaires de la Maîtrise du Pays de Gex IBAN (International Bank Account Number) FR76 1027 8072 3700 0205 0940 117 BIC (Bank Identifier Code) CMCIFR2A Merci de préciser Inscription prénom(s) et nom(s) dans le commentaire du virement.	

Chèque à l'ordre de la Maîtrise du Pays de Gex